Document generated on 04/16/2024 2:22 a.m.

Relations industrielles
Industrial Relations

*Les Mémoires d'Alfred Charpentier (Cinquante ans de vie ouvrière).*Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, 540 pp.

André Roy

Volume 27, Number 4, 1972

URI: https://id.erudit.org/iderudit/028360ar
DOI: https://doi.org/10.7202/028360ar

See table of contents

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)
1703-8138 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Roy, A. (1972). Review of [*Les Mémoires d'Alfred Charpentier (Cinquante ans de vie ouvrière).*Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, 540 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, *27*(4), 806–808. https://doi.org/10.7202/028360ar

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1972

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

n'a pas rempli sa mission qui devait être d'établir le dialogue entre chercheurs et administrateurs. Les politiques actuelles en matière d'enseignement universitaire sont loin d'être sans reproche et les économistes ont plus de suggestions pertinentes à proposer que ne le révèle cette publication.

Gérard BELANGER

La négociation collective en France, par Gérard Adam, Jean-Daniel Reynaud et Jean-Maurice Verdier, collection « Relations sociales ». Paris, Editions Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1972, 126 pp.

Cette brève étude a été rédigée pour servir de rapport introductif à un colloque tenu à Paris en 1971. Les auteurs n'ont pas cherché à faire toute l'histoire de la négociation collective en France ni à présenter une revue complète et minutieuse des faits. Ils ont plutôt tenté de faire un bilan de la situation en relevant ce qui paraissant de plus important dans le passé récent et en mettant en valeur quelques développements prometteurs et quelques lacunes majeures.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, consacrée aux tendances nouvelles, on y trouve : la reconnaissance de la négociation, les accords interprofessionnels, le progrès de la négociation de branche, la radicalisation et la négociation dans le secteur public. Dans la seconde, sous le titre de problèmes et perspectives, on y envisage : le rôle des pouvoirs publics dans les négociations collectives, le cadre et le niveau des négociations, l'appareil et la masse, la négociation permanente. Enfin, une série d'annexes fournissant différentes statistiques et des documents.

Le lecteur qui n'était pas déjà familier avec le régime des relations professionnelles en France et son fonctionnement constatera que la véritable négociation collective en ce pays est un phénomène assez récent et qu'elle cherche sa voie au milieu de nombreuses difficultés. Une conception du rôle de l'Etat ainsi que les traditions, les attitudes et les orientations des partenaires sociaux n'ont pas facilité l'implantation de la négociation collective. Des progrès considérables ont été marqués en ces dernières années. Cependant, tenant compte des institutions françaises il est illusoire d'aller chercher des modèles à l'étranger, surtout en Amérique du Nord.

Les auteurs ont bien exposé les difficultés d'articuler les niveaux de négociation et le chapitre consacré à la négociation permanente est particulièrement remarquable.

Cet ouvrage sera utile aux lecteurs canadiens pour mieux connaître le régime français de relations professionnelles. Ceux qui préconisent chez nous la négociation de branche (qu'ils désignent souvent sous le nom de négociation collective) tireront sûrement profit à le lire.

Gérard DION

Les Mémoires d'Alfred Charpentier (Cinquante ans de vie ouvrière). Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, 540 pp.

Alfred Charpentier a tenu une place importante dans l'histoire du mouvement syndical au Québec. Ce n'est pas en vain qu'il a intitulé **Cinquante ans d'action ouvrière** cet ouvrage considérable.

Il faut, au point de départ, se reporter vers la fin du XIXe siècle. Alfred Charpentier naît et grandit dans une famille essentiellement ouvrière. Son père est briqueteur. Il le sera lui-même pendant un certain nombre d'années. Dès l'âge de treize ans et demie, il commence l'apprentissage du métier et, dès cette époque, il s'initie, entraîné par son père, à l'action ouvrière.

Dès ses années d'adolescence et de jeunesse, le jeune Charpentier goûte aux dures conditions de la vie ouvrière : chômage, grèves, faillite de l'entreprise paternelle, maladies familiales. Il n'hésite pas à écrire : « La gêne s'introduisit donc dans notre famille pour de longues années à venir ».

Charpentier a naturellement quitté l'école de bonne heure pour venir au secours des siens. Mais il n'a jamais renoncé à l'étude. C'est par la lecture surtout qu'il s'est formé, même s'il suivait de près l'activité sociale et politique. Il parle des livres qu'il a lus alors avec le plaisir qu'un jeune d'aujourd'hui mettrait à raconter son premier voyage.

A l'âge de vingt ans, on le retrouve secrétaire d'un syndicat ; trois ans plus tard, il en deviendra le président. Déjà, à l'époque, il s'exerce à écrire, envoie des articles aux journaux.

En 1915, Charpentier abandonne la pratique de son métier. Pour venir en aide aux siens, il accepte un poste de pompier à la ville de Montréal. Mais il est bien permis de se demander si, ce faisant, il n'espérait pas trouver dans ce genre d'emploi, qui forcément laisse des loisirs, le plus de temps possible pour se livrer avec assiduité à ses études personnelles. Un coin de la caserne devient pour lui une chambre de travail, où il doit sans doute goûter parfois aux railleries de ses camarades.

Mais 1915, c'est une date déterminante pour le mouvement syndical catholique au Québec. Les syndicats, qui existent déjà à travers la province, cherchent le moyen de se regrouper dans une centrale.

Au départ, Charpentier n'est pas convaincu de la viabilité d'un mouvement syndical catholique, il cherche et hésite. Il reprend en quelques pages ce qu'il a déjà raconté plus en détail dans un ouvrage datant de 1946 qu'il avait intitulé **Ma Conversion au syndicalisme catholique.** Marqué par l'influence de Bourassa, il passe d'abord de l'internationalisme au nationalisme canadien. Mais, en même temps, ses lectures, ses réflexions et ses relations le conduisent peu à peu au syndicalisme confessionnel. Il est parmi les membres fondateurs du cercle Léon XIII, participe aux réunions préliminaires qui vont amener en 1921 la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Le voilà lancé de plain pied dans l'action. Une quinzaine d'années vont s'écouler avant que Charpentier accède à la présidence de la centrale syndicale en 1935. Mais, on sent que l'insuffisance de sa formation intellectuelle le fait souffrir. A un moment donné, il abandonne toute activité syndicale pour poursuivre pendant trois ans des études en sciences sociales à l'Université de Montréal, tout en conservant son emploi de pompier, ce qui lui vaut certaines difficultés et une mutation.

En 1925, il retourne à l'activité syndicale, et pour de bon cette fois. En 1931, il est président du Conseil central de Montréal et consacre son travail à la propagation du mouvement dans la région métropolitaine. De cette période, qui va de la fondation de la C.T.C.C. à son élection à la charge du président, l'auteur consacre un long chapitre à la crise qui se produisit à Québec dans le mouvement syndical naissant, parle de l'élaboration de ce qui est devenu la **Loi des décrets de conventions collectives** et signale au passage les répercussions malheureuses de la crise économique sur le mouvement syndical.

1935 : c'est l'accession à la présidence à la suite de la mort inopinée du président que le congrès avait élu quelques mois plus tôt. Il gardera ce poste pendant onze ans jusqu'à septembre 1946. Ce fut une curieuse décennie que celle-ci, et qui fut marquée par un véritable état d'effervescence soicale et politique qui s'annonçait durable, mais auquel la déclaration de la guerre mondiale en 1939 allait mettre brusquement un terme.

Du premier lustre de cette période, Charpentier s'arrête à quatre ou cinq événements majeurs, les uns strictement syndicaux, les autres politiques, événements auxquels il a pris une part active. Mais pourquoi s'arrête-t-il à des événements politiques comme les élections provinciales du 25 novembre 1935 et du 17 août 1936 et, plus tard, celles du 25 octobre 1939 ?

L'explication est facile. Au Québec, en 1935 et en 1936, on est toujours en pleine crise économique. Il n'y a pas eu reprise, ou si peu. Le peuple jette son dévolu sur la politique dont il espère beaucoup pour l'avenir. Duplessis est porté au pouvoir en 1936. Le changement apportera-t-il un renouveau du mouvement syndical qui a dû marquer le pas pendant la crise ?

La prise du pouvoir par Duplessis engendra dès le départ d'amères désillusions. Ceux qui l'avaient hissé au pouvoir, en particulier Hamel, Grégoire et Chaloult, étaient mis de côté. La législation du travail soumise à l'Assemblée par le nouveau gouvernement désappointa et exacerba le mouvement syndical, en particulier les célèbres bill 19 et 20 dont on devait parler tellement longtemps. L'année 1937 fut particulièrement troublée et marquée par trois grèves qui devaient faire époque dans les annales de la province : la grève de l'industrie de la robe à Montréal, la grève des filatures de la Dominion Textile et la grève de la métallurgie de Sorel.

Il faut savoir gré à Charpentier de rappeler ces trois événements majeurs auxquels il consacre de nombreuses pages. A propos de ces trois grèves et des

événements socio-politiques qui les ont entourées, les mémoires d'Alfred Charpentier sont intéressants, ils permettent de se rendre compte que cette période de l'histoire du Québec n'a pas suffisamment été étudiée en profondeur. Elle mériterait d'être analysée à fond parce que, pour juger de l'évolution actuelle du Québec, il faut se reporter à l'état des esprits au cours de cette période.

Ces événements expliquent bien mieux d'ailleurs que le fait de la guerre le résultat des élections provinciales de 1939 au cours desquelles le gouvernement de l'Union nationale fut battu.

Et c'est le long conflit au cours duquel Alfred Charpentier demeure président de la C.T.C.C. Pour les syndicats, c'est une période où ils ne peuvent guère jouer leur rôle de novateurs dans l'action sociale. Dans cette partie de ses mémoires, l'auteur s'arrête à un mouvement bien oublié aujourd'hui, mais qui eut son époque de notoriété : **Le Réarmement moral.** L'auteur, semble-t-il, s'y est engagé assez profondément et il raconte longuement les relations qu'il a eues avec ses leaders tant en Amérique qu'outre-mer, en particulier un séjour qu'il fit au centre de ralliement de ce groupement dans le Michigan au mois d'août 1944.

Au congrès de 1946, M. Charpentier est remplacé par Gérard Picard à la tête de la C.T.C.C. Il devient alors directeur du service technique et s'occupe d'éducation syndicale jusqu'en 1950, met au point un projet de Collège du Travail qui reste sur la table. Il est alors nommé membre de la Commission de relations ouvrières, fonction qu'il assumera pendant dix ans.

Dans ces quelque quatre cents pages, Alfred Charpentier, au fil des événements qu'il rappelle, porte jugement sur les personnes et sur les choses. C'est un dossier qu'il présente. Il s'agit du point de vue d'un homme sincère, sensible et idéaliste qui a, par vocation, consacré ses talents et ses énergies à la classe ouvrière dont il était issu.

Sur les mêmes événements et sur les mêmes hommes, d'autres porteront un jugement bien différent. Et, plus tard, lorsque les historiens auront à se pencher sur cette période de l'histoire syndicale et à en dégager les lignes de force, il leur faudra prêter attention au témoignage d'Alfred Charpentier qui, malgré une vie professionnelle et publique, toute marquée d'échecs et de déboires rendus plus cruels par la grande sensibilité de l'homme, n'a jamais renoncé à lutter et combattre avec opiniatreté pour ses opinions et ses idées. Et ses « mémoires mêmes n'ent sont-ils pas la meilleure illustration ? !

André ROY

PUBLICATIONS RÉCENTES

Généralités

« Des conditions favorables au développement des sciences sociales » par K.W. Deutsch, J. Platt, D. Senghaas, **Analyse & Prévision,** (Paris), tome XIV, no 3, sept. 1972, pp. 1013-1047.

« African Social History » by Martin A. Klein, **African Studies Review,** (East Lansing, Michigan), vol. XV, no 1, April 1972, pp. 97-113.

« The Meaning of the Working Class in Africa » by V.L. Allen, **Modern African Studies,** (London, England and New York), vol. 10, no 2, July 1972, pp. 169-191.

« Organiser le travail » par Rosaire Morin, **L'Action nationale,** (Montréal), vol. LXII, no 1, sept. 1972, pp. 42-45.

« L'évolution des structures sociales en France à l'époque de l'industrialisation (1815-1914) » par A. Daumard, **Revue historique,** (Paris), no 502, avril-juin 1972 pp. 325-347.

« Le mythe de la 'révolution des managers' » par V. Mikheev, **La vie internationale,** (Moscou), no 9, 1972, pp. 65-73.

« The Sociology of Crisis, A Definition » by Edgar Morin and Jerry Higgins, **Psychology Today,** (Del Mar, California), vol. 6, no 5, Oct. 1972, pp. 80-103.

« La planification économique en Belgique » par F. Van Bocxlaer, **Les Annales de l'économie collective,** (Liège, Belgique et Genève, Suisse), 60e année, no 2, avril-juin 1972, pp. 229-245.

« Les travaux américains relatifs aux indicateurs sociaux » par B. Cazes, **Eco-**